

Délibération n° D2026-24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16 avril 2026 **Date de l'affichage de la convocation** : 16 avril 2026
En exercice : 15 **Présent(s)** : 13 **Absent(s)** : 02 **Pouvoir(s)** : 02

Le vingt-huit avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, GOSSANT Karen, BOUSSOIS Antoine, URSULET Allan

Absent excusé : LEPILLET Sonia, DOUZERY Caroline

Secrétaire de séance : AMBROISE Sophie

Pouvoirs : LEPILLET Sonia donne pouvoir à VANDEWALLE Régis
DOUZERY Caroline donne pouvoir à CHANTRELLE Fabienne

➤ **Objet : Propositions pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales de 2026**

L'article L 1650 du Code Général des Impôts (C.G.I.) prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les communes de moins de 2 000 habitants, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Ces six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil Municipal de proposer des personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal propose, à l'unanimité, pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaires :

CHANTRELLE Fabienne	BOUSSOIS Antoine	DELARGILLIERE Cyprien	HERICHARD Katia
REZONJA Philippe	MATHYS Mickaël	COMPAGNIE Patrick	SARAZIN Isabelle
SCHNEIDER Christian	BRAINE Jean-Philippe	BEEUWSAERT Romuald	JOSSELIN Valéry
RICHARD Thierry	DOLLEZ Bruno	DOUZERY Caroline	CHARTIER Anne
PETIT Emeline	AMBROISE Sophie	LEPILLET Sonia	VATTEMENT Stéphanie
URSULET Allan	GOURLAIN Charles-Marie	DAVESNE Christine	DORTU Nadine

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

